



Édition du 30 janvier 2022

4^e Dimanche du temps ordinaire

Édition du 6 février 2022

5^e Dimanche du temps ordinaire

DISCIPLE-MISSIONNAIRE

Pour créer le bonheur...J'ai un cœur qui donne

REOUVERTURE DE NOS ÉGLISES DES LE 7 FÉVRIER

Les messes sur semaine reprendront

Mercredi soir 9 février, 19h à Ste-Rose-de-Lima

Vendredi soir 11 février, 19h à Ste-Jeanne-de-Chantal.

Les messes de fin de semaine reprendront :

Samedi 12 février à 17h00 à Ste-Jeanne-de-Chantal

Dimanche 13 février à 9h30 à Ste-Rose-de-Lima

**** PREUVE VACCINALE et PORT DU MASQUE EXIGÉS**

ÉCOUTER LA MESSE SUR ZOOM

Dimanche 30 janvier à 10h00,

Nous soulignerons le Dimanche de la Parole

Vous pourrez suivre la messe avec Olivier,

notre pasteur et l'équipe pastorale

Voici les codes : ID de réunion : 840 9943 2193

Code secret : 616061

UN MOT DE NOTRE PASTEUR OLIVIER

« *Quand nous prions, c'est nous qui parle au Seigneur. Quand nous lisons les Écritures Saintes, c'est le Seigneur qui nous parle,* » dit saint Jérôme.

Chers paroissiens, paroissiennes,

A l'occasion du dimanche de la Parole de Dieu (23 Janvier), j'aimerais vous encourager à lire, à méditer et surtout à aimer les Saintes Écritures. Dans cette parole d'amour, nous avons tout ce qui est nécessaire pour connaître Dieu, pour nous connaître et pour nous transformer.



C'est ainsi que Le pape François, dans son homélie le 23 Janvier, a souligné que « *la Parole nous révèle Dieu et la Parole nous conduit à l'homme* ». Lire ou écouter ou méditer la Parole de Dieu, c'est donc essentiel pour la vie des baptisés. Personne ne peut dire qu'il connaît vraiment le Christ, s'il ignore sa parole

« *Ignorer les Écritures, c'est ignorer le Christ* » comme disait saint Jérôme.

Profitons donc cette célébration pour accueillir de nouveau la Parole, la relire et la laisser nous inspirer. C'est une lettre d'amour qui nous est adressé personnellement.

Père Olivier et l'équipe Pastorale vous souhaite bonne semaine de la Parole, et au plaisir de vous voir a bien tôt dans notre église.

EST RETOURNÉ VERS LE PÈRE

JEAN-PAUL BISSONNETTE, 92 ans, de l'Ile Perrot, décédé le 12 janvier dernier. M. Bissonnette fut un homme très engagé dans sa communauté : vice-président de l'Age d'Or plusieurs années, bénévole aux repas partagés et au Centre d'action bénévole plus de 20 ans. Ses funérailles auront lieu ultérieurement ; la date et le lieu vous seront communiqués plus tard.

Sincères condoléances à la famille et aux proches

POUR URGENCE SEULEMENT

Vous pouvez rejoindre P. Olivier au 1-450-801-8981

BENEVOLES RECHERCHÉS – COMPTOIR PAROISSIAL

Nous sommes à la recherche de bénévoles pour se joindre à l'équipe déjà en place. Si vous avez quelques heures à donner, n'hésitez pas à **communiquer avec Fernand Dallaire au 514-453-5662 p. 227**, les lundi, mardi et mercredi matin. (laissez un message)

BUREAU PAROISSIAL OUVERT - Le personnel est en télétravail, laissez un message, la secrétaire vous rappellera. Il est possible de prendre rendez-vous si besoin. **514-453-5662 p. 223**

NOUVEAU PARCOURS ALPHA

Beau moment de ressourcement dans le confort de votre salon.

En collaboration avec la paroisse Ste-Marguerite-d'Youville de Châteauguay, nous débuterons les rencontres **dimanche le 13 février de 17h à 18h**. Douze (12) rencontres vous sont offertes (assistez à une pour vous convaincre). Olivier et Dominique seront là pour vous accueillir.

Pour vous inscrire : contactez Catherine au **450-844-3221** ou www.paroissesregionchateauguay.org/parcours-alpha-fevrier-2022/

**** JOURNÉE DE LA VIE CONSACRÉE : 2 février**

**** JOURNÉE MONDIALE DES MALADES : 11 février**

OFFRANDES DOMINICALES

Il est toujours possible de continuer de supporter votre paroisse en faisant parvenir votre contribution, en déposant votre enveloppe dans la boîte aux lettres du bureau ou via notre site internet à www.paroissesjc.org (onglet faites un don)

MERCI DE CONTINUER DE SOUTENIR VOTRE ÉGLISE !

ENCOURAGEONS LE COMMANDITAIRE DE LA SEMAINE

VEUILLEZ NOTER QUE CES MESSES SERONT CÉLÉBRÉES EN PRIVÉ jusqu'au 6 février inclusivement

INTENTIONS DE L'ÉGLISE SAINTE-JEANNE-DE-CHANTAL

Samedi 29 – 4^e Dimanche du temps ordinaire

Marcelle Rousseau / parents et amis

Vendredi 4 février

Jean Maurice Angell / parents et amis

Samedi 5 – 5^e Dimanche du temps ordinaire

Germain Bourdeau / parents et amis

Vendredi 11

19h00 Robert Markowsky / parents et amis

Samedi 12 – 6^e Dimanche du temps ordinaire

17h00 Défunts du cimetière / off. au pèlerinage annuel



INTENTIONS DE L'ÉGLISE STE-ROSE-DE-LIMA

Dimanche 30 – 4^e Dimanche du temps ordinaire

Bénilde Bernier / parents et amis

Lundi 31

Jean-Luc Boily / parents et amis

Mercredi 2 février

Madeleine Angels Larouche / parents et amis

Dimanche 6 – 5^e dimanche du temps ordinaire

Marie-Thérèse Bourbonnais / parents et amis

Mercredi 9

19h00 Intentions personnelles pour Isabelle et Frédéric / leur mère

Dimanche 13 – 6^e Dimanche du temps ordinaire

9h30 Marcel Couture / son épouse

Défunts de la famille Beaulieu / Monique Dumais

Fernande Allard / parents et amis

SAINTS et SAINTES de la semaine

Lundi 31 – St Jean Bosco, prêtre

Mercredi 2 février – Présentation du Seigneur au temple

Jeudi 3 – St Blaise, évêque et martyr

Samedi 5 – Ste Agathe, vierge et martyre

Jeudi 10 - Ste Scholastique, vierge

INTENTION DE PRIÈRE DU SAINT-PÈRE – Février 2022

Pour les femmes religieuses et consacrées

Priions pour les religieuses et les consacrées, en les remerciant pour leur mission et leur courage, afin qu'elles continuent de trouver de nouvelles réponses aux défis de notre temps.

Bonne semaine !

Père Jean-Olivier et l'équipe pastorale

CHANGEMENT AUX RÈGLES SANITAIRES

Une modification a été apportée aux règles sanitaires destinées aux lieux de culte qui sont entrées en application depuis le 15 novembre.

Dans l'hypothèse où l'on ne demande pas le passeport sanitaire, **les gens doivent dorénavant porter le couvre-visage en tout temps, même une fois qu'ils sont à leur place.** Les autres règles ne changent pas : capacité maximale de 250 personnes, distance d'un mètre entre les personnes ou les bulles familiales. - Notez toutefois qu'il est désormais possible pour les membres de toutes les assemblées de participer aux chants, puisqu'elles portent toutes le couvre-visage. (Mgr Pierre Murray, AECQ)

BENEVOLES RECHERCHÉS – COMPTOIR PAROISSIAL

Nous sommes à la recherche de bénévoles pour se joindre à l'équipe déjà en place pour assurer le tri des vêtements reçus. Si vous avez quelques heures à donner, n'hésitez pas à communiquer avec Fernand Dallaire au 514-453-5662 p. 227, les lundi, mardi et mercredi matin.

CIMETIÈRES STE-ROSE-DE-LIMA ET STE-JEANNE-DE-CHANTAL Période d'hiver du 1er décembre au 30 avril 2022

URNE : Aucune mise en terre d'urnes durant la période d'hiver.

CERCUEIL : La mise en terre de cercueils s'effectue toute l'année, toutefois pour la période d'hiver il y a un tarif spécial. De plus, des frais supplémentaires peuvent s'ajouter compte tenu des conditions d'accès au terrain et de l'emplacement de la fosse.

Merci d'aviser parents et amis

RÈGLES SANITAIRES présentement en vigueur

- **Obligation de présenter son passeport vaccinal**
- **Lavage des mains à l'arrivée**
- **Porter le couvre-visage en tout temps durant la célébration**
- **Respecter une distanciation d'un mètre**

PRIÈRE DU SYNODE

NOUS VOICI DEVANT TOI, ESPRIT SAINT ;
EN TON NOM, NOUS SOMMES RÉUNIS.
TOI NOTRE SEUL CONSEILLER,
VIENS À NOUS, DEMEURE AVEC NOUS,
DAIGNE HABITER NOS CŒURS.
ENSEIGNE-NOUS VERS QUEL BUT NOUS ORIENTER ;
MONTRE-NOUS COMMENT NOUS DEVONS MARCHER ENSEMBLE.
NOUS QUI SOMMES FAIBLES ET PÉCHEURS,
NE PERMETS PAS QUE NOUS PROVOQUIONS LE DÉSORDRE.
FAIS-EN SORTE QUE L'IGNORANCE NE NOUS ENTRAÎNE PAS
SUR UNE FAUSSE ROUTE,
NI QUE LA PARTIALITÉ INFLUENCE NOS ACTES.
QUE NOUS TROUVIONS EN TOI NOTRE UNITÉ,
SANS NOUS ÉLOIGNER DU CHEMIN DE LA VÉRITÉ ET DE LA
JUSTICE, EN AVANÇANT ENSEMBLE VERS LA VIE ÉTERNELLE.
NOUS TE LE DEMANDONS À TOI,
QUI AGIS EN TOUT TEMPS ET EN TOUT LIEU,

DANS LA COMMUNION DU PÈRE ET DU FILS, POUR LES SIÈCLES DES SIÈCLES. AMEN

MERCI DE SOUTENIR LES ŒUVRES DE L'ÉVÊQUE

La Campagne annuelle de souscription pour les œuvres de l'évêque est présentement en cours. Pour continuer nos services pastoraux : formation des jeunes à la vie chrétienne, pastorale des vocations, soutien aux familles, aux démunis, aux personnes itinérantes, notre évêque a besoin de nous. Soyons solidaires les uns des autres : rappelons-nous que...

« Pour créer le bonheur, j'ai un cœur qui donne ! »

Pour faire un don, procurez-vous le pamphlet disponible à l'entrée de l'église

RÉSERVATION DE MESSE

Utilisez les enveloppes à votre disposition à l'entrée de l'église. Complétez les infos, déposez votre argent et remettez l'enveloppe dans le panier de quête.

On communiquera avec vous pour confirmer la date.

Vous pouvez aussi vous présenter au bureau réserver une messe

PRIONS EN ÉGLISE

Dû à la pandémie, plusieurs d'entre nous avons négligé de cotiser aux frais encourus pour l'achat du Prions en Eglise. S'il est possible pour vous de nous aider en ce sens et déposer votre don dans la boîte prévue à cet effet, ce serait bien apprécié. **Merci de votre collaboration.**

L'ANNÉE 2022 MARQUERA LE 350^e DE L'ILE PERROT

Un jardin est présentement en pleine élaboration sur le terrain de la Fabrique de la paroisse Sainte-Jeanne-de-Chantal. Les gens intéressés à donner des plantes peuvent le faire en les apportant sur le site les mardis matin où des bénévoles sont présents de 9h à 12h. **OU** les déposer à l'arrière du presbytère tout près du garage. La liste des végétaux à donner est sur le site de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot sous l'onglet Actualité. Pour toute question : Richard Mainville à mainville1@gmail.com ou Sylvie Trépanier à sylvie.trepanier7@sympatico.ca

MERCI DE PAYER VOTRE DÎME 2021

Votre dîme acquittée aide votre paroisse à assumer les coûts des nombreuses dépenses. Le **montant établi par le diocèse est de 65 \$** par adulte. Trois façons d'acquitter votre dîme : déposer votre argent avec vos coordonnées dans la boîte à lettres du bureau paroissial OU déposer votre enveloppe dans le panier de quête du dimanche à la messe OU en ligne au www.paroissesjc.org

Merci pour votre contribution

INSCRIPTIONS DES JEUNES AUX CATÉCHÈSES

Les inscriptions pour les catéchèses préparatoires aux sacrements sont débutées. Si vous connaissez des familles avec de jeunes enfants (7 ans et +) qui souhaiteraient les inscrire, elles peuvent le faire via le site internet de la paroisse au www.paroissesjc.org

QUÊTE DOMINICALE : Des paroissiens qui souhaitent soutenir financièrement leur paroisse, particulièrement en ce temps de pandémie, nous font parvenir par la poste un montant d'argent en guise d'offrande dominicale. Le total de ces montants apparaît ci-dessous. Nous les remercions pour leur grande générosité et pour leur souci de venir en aide à leur paroisse.

INHUMATIONS DES DÉFUNTS DANS NOS CIMETIÈRES

Les cimetières sont enfin ré-ouverts pour les inhumations, toutefois avec certaines restrictions. COVID-19 oblige, nous devons appliquer les règles suivantes – un maximum de 50 personnes, le port des masques et la distanciation de 2 mètres pour les personnes n'habitant pas le même domicile. Les inhumations peuvent être effectuées du lundi au samedi inclusivement de 10h à 15h. Idéalement, vos demandes nous sont transmises au moins 5 jours ouvrables avant la date souhaitée ainsi que la réception des documents et autorisations nécessaires à l'inhumation. Les heures de bureaux pour les cimetières sont les lundi et mardi de 8h30 à 16h30 et le mercredi de 8h30 à 12h00 (fermé le midi). Vous pouvez rejoindre la responsable Micheline L. Morency, à cimetiere@paroissesjc.org ou 514-453-5662 p. 226

INHUMATIONS DURANT LA PÉRIODE D'HIVER

Veillez prendre note que pour la période hivernale et ce jusqu'au 30 avril 2020, il n'y aura pas d'inhumations de cendres dans les cimetières Ste-Rose-de-Lima et Ste-Jeanne-de-Chantal.

DEFIBRILLATEURS DISPONIBLES à nos deux églises

Pour la sécurité de tous en cas d'urgence, chacune des églises est maintenant munie d'un défibrillateur situé à l'entrée de la sacristie à SJC et à l'entrée du presbytère à SRL.

POLITIQUE PAROISSIALE - TOLÉRANCE ZÉRO - Violence, abus et injustices, harcèlement sont des réalités présentes dans notre société, dans les milieux de travail. Celles-ci portent atteinte à l'intégrité et la réputation. Afin de prévenir de tels phénomènes, notre paroisse a cru bon adopter la politique TOLÉRANCE ZÉRO à cet égard. Toute plainte à cet effet peut être rapportée à une personne en autorité de notre paroisse.

CHAPELLE D'ADORATION

Vous êtes invités à venir veiller, seul ou en couple, chaque jeudi entre **8h et 20h00**, devant le Très-Saint-Sacrement, dans la chapelle de l'église Sainte-Rose-de-Lima (entrée par le côté de l'église). Si vous désirez vous engager à consacrer une heure par semaine pour l'adoration, contactez Monique au 514 453-7565.

COLUMBARIUMS FALAISE À STE-JEANNE-DE-CHANTAL

Des niches au Columbarium du cimetière Ste-Jeanne-de-Chantal situé sur le premier talus du cimetière de la Falaise sont encore disponibles. Pour des informations, communiquer avec Micheline L. Morency au 514-453-5662 p. 226 ou par courriel à cimetiere@paroissesjc.org





L'ANNÉE 2022 MARQUERA LE 350^e DE L'ÎLE PERROT

Un jardin est présentement en pleine élaboration sur le terrain de la Fabrique de la paroisse Sainte-Jeanne-de-Chantal. Le président de la Fondation Sainte-Jeanne-de-Chantal, M. Richard Mainville, se dit enthousiaste : « Nous voulons faire participer la communauté à notre projet, afin de solidifier le lien d'attachement entre les résidents et le jardin, tout en permettant de faire des économies pour que nous puissions investir ailleurs sur le site patrimonial. »

Les gens intéressés à donner des plantes peuvent toujours le faire en les apportant sur le site les mardis matin où des bénévoles sont présents de 9h à 12h. **OU** en les déposant à l'arrière du presbytère tout près du garage.

Pour consulter la liste des végétaux à donner, il suffit d'aller sur le site de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot sous l'onglet Actualité.

Pour toute question concernant le projet de dons et plantation, vous pouvez rejoindre Richard Mainville à mainvilleri@gmail.com ou Sylvie Trépanier de la Société d'horticulture environnementale de l'Île Perrot

sylvie.trepanier7@sympatico.ca



OFFRES D'EMPLOI AU CENTRE DIOCÉSAIN

Responsable diocésain de la pastorale sociale et familiale pour le diocèse de Valleyfield

https://www.diocesevalleyfield.org/sites/default/files/poste_de_responsable_diocesain_de_la_pastorale_sociale_et_familiale_pour_le_diocese_de_valleyfield_0.pdf

Poste de responsable du Service des communications

https://www.diocesevalleyfield.org/sites/default/files/offre_d1.pdf

Économiste <https://www.diocesevalleyfield.org/fr/economiste-recherche-pour-le-centre-diocesain>

CENTRE DIOCÉSAIN – CONSIGNES SANITAIRES

- Pour la participation à une activité au Centre diocésain (réunion, formation, etc.) : le passeport vaccinal est exigé.

- Pour une rencontre d'une durée de moins de 30 minutes : sur rendez-vous seulement; présentation du passeport vaccinal ou port du masque obligatoire en tout temps; local dédié aux rencontres.

- Pour votre information, l'ensemble du personnel du Centre diocésain est pleinement vacciné.

RETRAITE POUR LE PERSONNEL PASTORAL (agent.es, intervenantes, diacres, prêtres)

La retraite diocésaine pour le personnel pastoral aura lieu du 28 au 31 mars 2022 au Centre Jean-Paul Régimbal, situé à Granby. Passeport vaccinal exigé.

Le coût pour l'ensemble de la retraite est de 275.00\$ en occupation simple - inscription, hébergement, repas, animation. La date limite d'inscription est le vendredi 25 février 2022, après cette date, la retraite sera ouverte aux diocésains.es. Nombre de chambre est limité à 25.

Le thème de la retraite et qui en assurera l'animation vous parviendront sous peu.

Pour réserver votre place ou avoir des informations : Cynthia Crevier 450-373-8122 p. 216 ou pasto.diocesaine@diocesevalleyfield.org

CHANGEMENT AUX RÈGLES SANITAIRES

Une modification a été apportée en toute discrétion aux règles sanitaires destinées aux lieux de culte par l'arrêté ministériel du 14 novembre dernier, qui entre en application le 15 novembre.

Dans l'hypothèse où l'on ne demande pas le passeport sanitaire, **les gens doivent dorénavant porter le couvre-visage en tout temps, même une fois qu'ils sont à leur place.** Les autres règles ne changent pas : capacité maximale de 250 personnes, distance d'un mètre entre les personnes ou les bulles familiales.

Notez toutefois qu'il est désormais possible pour les membres de toutes les assemblées de participer aux chants, puisqu'elles portent toutes le couvre-visage.

Il est évident que les intervenants retirent leur couvre-visage lorsqu'elles interviennent. **(Mgr Pierre Murray, AECQ)**

DIRECTIVES DE LA PART DU GOUVERNEMENT COMMUNIQUÉES PAR L'ÂÉCQ DIRECTIVES DU BUREAU DE L'ÉVÊQUE 25 janvier 2022 RÈGLES EN VIGUEUR À PARTIR DU LUNDI 7 FÉVRIER 2022 POUR LES CÉLÉBRATIONS

« **RÉGULIÈRES** » - Passeport obligatoire pour entrer dans un lieu de culte. - La vérification doit obligatoirement être faite en utilisant l'application VAXICODE, une pièce d'identité avec photo doit obligatoirement être présentée par toute personne âgée de plus de 14 ans et de moins de 75 ans.

(<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/deroulementvaccination-contre-la-covid-19/passeport-de-vaccination-covid-19/aide-pour-vaxicode>)

- Nombre maximal de personnes admises limité à la moitié de la capacité du lieu de culte, jusqu'à un maximum de 250 personnes. o Cela signifie que dans un lieu de culte ayant une capacité de 700 personnes, on ne pourra en accueillir au maximum que 250 personnes. o Dans un lieu de culte ayant une capacité de 400 personnes, on ne pourra accueillir au maximum que 200 personnes. **POUR LES CÉLÉBRATIONS DES FUNÉRAILLES** - Si les condoléances sont présentées dans un lieu de culte avant la cérémonie funèbre, il peut y avoir une limite de 50 personnes à la fois, la rotation est possible. Le passeport vaccinal n'est pas requis. - Si la famille accepte d'exiger le passeport vaccinal, le maximum est de 250 personnes. - Pour la cérémonie religieuse, le maximum de personnes est de 50 personnes si le passeport vaccinal n'est pas requis. - La même règle s'applique dans les salons

funéraires. - **TÉLÉTRAVAIL** - Jusqu'à nouvel ordre. - Au besoin, une personne peut assurer une présence, mais les rencontres devront se faire sur rendez-vous. - S'assurer d'avoir un numéro de téléphone d'urgence sur le répondeur. **CATÉCHÈSE** - On demeure en virtuel jusqu'à nouvel ordre. **PLUS DE DÉTAILS VOUS PARVIENDRONT CES PROCHAINS JOURS POUR LES SUJETS SUIVANTS** : - Célébrations de mariages et baptêmes - Activités privées dans une salle louée ou prêtée - Chorales **CENTRE DIOCÉSAIN** - Jusqu'à nouvel ordre, la majorité du personnel du Centre diocésain demeure en télétravail. Une personne ou l'autre assurera une présence, et l'accès au Centre diocésain ne se fera que sur rendez-vous et avec présentation du passeport vaccinal. Ensemble reprenons la route pour que la Bonne Nouvelle retentisse à nouveau dans nos églises et que nous puissions célébrer dans la foi et dans la joie le Christ toujours vivant et présent en nous et autour de nous. + Noël Simard, évêque

